



*Ministère de l'Éducation nationale*

*Le ministre*

*Paris, le*

**- 9 AOUT 2018**

Monsieur le Président,

Le 9 avril dernier s'est tenue la troisième réunion plénière du Conseil d'orientation des politiques de jeunesse (COJ) au cours de laquelle le premier rapport d'activité du Conseil a été présenté.

Ce rapport montre que le COJ, en dépit de son installation récente (en janvier 2017), a su mener des travaux sur des thématiques variées, à la fois au sein de ses commissions spécialisées (commission de l'éducation populaire et commission de l'insertion des jeunes) et en inter-commissions.

En tant que ministre chargé de la jeunesse et sous l'autorité du Premier ministre, il me revient d'orienter les travaux du Conseil que vous présidez. Dans ce cadre, je souhaiterais que les travaux du COJ en 2018 puissent approfondir trois axes principaux :

En premier lieu, la mise en œuvre du « **Plan mercredi** » dans le cadre de la réflexion relative à la continuité éducative amorcée par la commission de l'éducation populaire du COJ. Il s'agit d'articuler les temps de l'enfant (scolaire et péri-scolaire) : le « Plan mercredi », dispositif d'accompagnement des collectivités territoriales dans une démarche concertée et partenariale afin de proposer à tous les enfants des activités éducatives de qualité, en est une illustration exemplaire. Il s'agira pour le COJ d'approfondir les réflexions en cours, de suivre et de tirer les enseignements des premières mises en œuvre.

**Monsieur Simon BESNARD**

Président du Conseil d'Orientation des politiques de jeunesse  
95 avenue de France  
75650 Paris Cedex 13

En deuxième lieu, la question de la **ruralité**, et en particulier la façon dont les jeunes peuvent contribuer à la revitalisation des territoires ruraux. Ce sujet rejoint celui des initiatives citoyennes évoqué dans le cadre des réflexions actuelles autour d'une stratégie pour la vie associative. Il conviendrait que le COJ puisse mener une réflexion sur les conditions de mise en œuvre de telles initiatives, et notamment sur les moyens de l'accompagnement des initiatives citoyennes co-construites par les jeunes.

Enfin, la thématique **des mobilités** des jeunes. Cette question constitue un enjeu majeur du parcours des jeunes vers l'accès à l'autonomie, l'objectif poursuivi étant de donner la possibilité à la jeunesse de choisir et de maîtriser sa vie et d'exercer pleinement sa liberté. Le COJ devra approfondir cette question des mobilités sous ses diverses acceptions (mobilité résidentielle, professionnelle, numérique, géographique, ...) et faire des propositions sur ces différents aspects.


Au-delà de ces trois axes, mais en lien avec ceux-ci, je souhaite que le COJ puisse continuer à réfléchir et à contribuer au chantier très important du **Service national universel**, sujet sur lequel le Conseil a déjà émis un avis en janvier 2018. Cette réflexion et cette contribution pourront accompagner la consultation menée par le groupe de travail mis en place par le Gouvernement.

Sur les différents travaux évoqués, vous pourrez proposer des expérimentations sur le terrain aux ministères concernés, les suivre et en évaluer les résultats. Pour mener les travaux du COJ, vous continuerez, bien sûr, à vous appuyer sur les moyens du secrétariat général assuré par la DJEPVA, que je souhaite renforcer, ainsi que sur l'expertise de l'INJEP rattaché au directeur de la DJEPVA, et associer aux travaux toute personne dont l'expertise vous semble nécessaire.

Vous présenterez les premières conclusions des travaux menés à l'automne 2018 à l'occasion d'un Comité interministériel à la Jeunesse.

Je vous prie de croire, Monsieur, en l'assurance de ma considération distinguée.

*Bien cordialement,*

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Jean-Michel Blanquer', with a long horizontal stroke extending to the right.

Jean-Michel BLANQUER